



## Appel de projets pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier sur le territoire de l'agglomération de Longueuil

**Longueuil, le 30 juillet 2010** – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil, en collaboration avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, invitent tout organisme ou individu voulant obtenir de l'aide financière, pour la réalisation d'un projet visant à mettre en valeur les ressources de la forêt sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, à déposer une demande auprès de la CRÉ de Longueuil et ce, avant le 8 septembre prochain.

Cet appel de projets s'inscrit dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II* du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier – les ressources visées étant la matière ligneuse, les habitats fauniques et les produits forestiers non ligneux;
- contribuer à la réalisation de projets récréotouristiques structurants;
- contribuer au développement de projets multiressources;

### Admissibilité

Sont admissibles les travaux d'aménagement à caractère sylvicole, faunique ou récréotouristique, de même que les projets de recherche. Par ailleurs, tout individu ou tout organisme légalement constitué, à l'exception des sociétés d'État, peut agir à titre de promoteur.

### Nature de l'aide financière

L'enveloppe totale de cet appel de projets est de 48 000\$. L'aide accordée prend la forme d'une subvention pouvant atteindre un maximum de 90 % du montant total des dépenses jugées admissibles par le programme. Toutefois, dans le cas des organismes à but non lucratif, ce pourcentage pourra être de 100 % si l'organisme apporte une contribution bénévole représentant au minimum 10 % des dépenses jugées admissibles.

### Présentation d'une demande d'aide financière

Les promoteurs qui désirent soumettre une demande d'aide financière doivent obligatoirement compléter le formulaire prévu à cette fin. Il est possible de se le procurer et de consulter le *Guide de présentation d'un projet 2010-2011* en se rendant sur le site Web de la CRÉ à l'adresse [www.credelongueuil.org/programmeForestier.htm](http://www.credelongueuil.org/programmeForestier.htm)

Le formulaire dûment rempli doit être retourné par la poste ou par courriel, accompagné des documents demandés, **au plus tard mercredi 8 septembre**, à l'adresse suivante :

Conférence régionale des élus de Longueuil,  
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II,  
100, Place Charles Le-Moyne, suite 281  
Longueuil (Québec) J4K 2T4  
[anne-marie.dionne@credelongueuil.org](mailto:anne-marie.dionne@credelongueuil.org)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec Mme Anne-Marie Dionne au numéro 450 651.9041, poste 229 ou par courriel.

### **À propos de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil**

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil est un pôle de concertation favorisant le développement régional pour l'essor de la collectivité dans les sphères de l'économie, du savoir de la culture et de la qualité de vie.

-30-

Source :

CRÉ de Longueuil

Marie-Claude Leblanc

Conseillère en communication

450 651.9041

[mc.leblanc@credelongueuil.org](mailto:mc.leblanc@credelongueuil.org)

[www.credelongueuil.org](http://www.credelongueuil.org)

Renseignements

Anne-Marie Dionne

Conseillère en développement et concertation

CRÉ de Longueuil

450 651.9041 poste 229

[anne-marie.dionne@credelongueuil.org](mailto:anne-marie.dionne@credelongueuil.org)

En collaboration avec :

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec** 